

Consortium PS25

Point d'étape sur la consolidation de la filière de recyclage des emballages ménagers en PS

Synthèse publique

Une ambition partagée

Créé en juillet 2020, le « Consortium PS25 » s'est donné pour ambition de construire une économie circulaire des emballages en polystyrène¹ (PS) en France. Des entreprises utilisatrices d'emballages en PS (notamment : ANDROS ; AGROMOUSQUETAIRES ; Groupe BIGARD ; COOPERL ARC ATLANTIQUE ; EURIAL UF ; LACTALIS NESTLE ULTRA FRAIS ; Groupe LDC ; Groupe MLC ; TERRENA ; TRIBALLAT NOYAL ; SCHREIBER ; YEO FRAIS ; YOPLAIT et les entreprises représentées par Célene) ont décidé de mener ensemble cette réflexion, sous l'impulsion de SYNDIFRAIS, et accompagnées par CITEO et VALORPLAST.

L'objectif de la première phase des travaux du consortium était double : existe-t-il un intérêt à créer une filière de recyclage du PS apte au contact alimentaire en France ? Est-ce faisable d'ici 2025 ? Après une année de travaux, analyses, tests, essais, rencontres et échanges avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, les conclusions sont positives.

Créer une filière française de recyclage du PS est possible et rapidement

Oui, il y a un réel intérêt à créer une filière française de recyclage du PS permettant un retour à l'emballage alimentaire. Les emballages en polystyrène sont nombreux sur le marché français et sont particulièrement optimisés du point de vue environnemental et industriel. Le recyclage du PS et le retour à l'emballage permettraient d'apporter la circularité qui fait aujourd'hui défaut afin de diminuer l'impact environnemental des emballages en PS, et répondre ainsi aux exigences de la transition écologique.

Oui, la mise en place de cette filière peut être envisagée avec réalisme d'ici 2025. La mise en place d'une filière de recyclage nécessite plusieurs conditions techniques désormais bien identifiées :

- disposer d'un gisement d'emballages suffisant et garanti dans le temps : Les emballages en PS représentent plus de 100 000 tonnes mises en marché chaque année en France, le déploiement de l'extension des consignes de tri d'ici 2023 permettra de collecter et trier des volumes suffisants pour alimenter plusieurs usines de recyclage. Des projets d'éco-conception sont également en cours : fabrication d'un pot de yaourt intégralement en PS pour optimiser le recyclage, ou encore intégration de matière recyclée dans les emballages en PS de la viande ou des yaourts.
- disposer de technologies de tri et de recyclage efficaces : Les technologies sont en plein développement, notamment grâce à l'infra-rouge et l'apport de l'intelligence artificielle pour la première étape de tri. Les technologies de préparation de la matière – étape indispensable pour assurer la qualité du gisement à recycler – existent et ont été bien identifiées. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le consortium en novembre 2020, 8 candidatures ont été reçues et les discussions ont été entamées avec deux des porteurs de projet : Michelin et Véolia. Et enfin, les technologies de recyclage proprement dites qui se développent très rapidement. Si les technologies de recyclage mécanique existent déjà, l'émergence du recyclage chimique offre des perspectives intéressantes car permet de garantir l'aptitude au contact alimentaire. Plusieurs annonces de créations d'unités de recyclage chimique du PS en France ont eu lieu ces derniers mois (notamment Michelin et Ineos), pour une mise en œuvre à l'échelle pilote dès 2023 pour les projets les plus avancés.

¹ Sont concerné le polystyrène choc, le polystyrène expansé (PSE) ou le XPS

- disposer de débouchés suffisants, à haute valeur ajoutée et pérennes : Les fabricants de produits laitiers frais et de découpes et produits élaborés de viandes se sont engagés collectivement à utiliser jusqu'à 100% du rPS, issu de la filière de collecte et de recyclage française afin de sécuriser les débouchés à forte valeur ajoutée de cette nouvelle filière.

Une nouvelle étape opérationnelle s'engage

Si les conditions techniques préalables à la mise en place d'une nouvelle filière de recyclage du PS sont désormais identifiées et réunies, il convient également de définir l'équilibre économique permettant l'amorçage de cette filière et assurant sa viabilité. C'est l'objet de la deuxième phase des travaux du Consortium qui s'engage désormais. Cette nouvelle étape qui réunira tous les acteurs de la chaîne de valeur doit permettre de définir le dimensionnement et le modèle technico-économique pour mettre en place les conditions opérationnelles d'émergence de cette filière. Les conclusions définitives de ces travaux seront restituées fin 2021 et aboutiront à un plan concret de création ou non de cette filière. Les membres du Consortium PS25 se sont engagés auprès du ministère de l'environnement à réaliser un point d'étape avec le comité des parties prenantes réunissant les services du ministère, l'ADEME et la DGPR avant la fin de l'année 2021.

Fiers du chemin déjà parcouru depuis une année, les membres du Consortium PS25 sont confiants dans les avancées à venir. Leur objectif et engagement restent entiers : bâtir l'économie circulaire des emballages en PS pour les inscrire dans la transition écologique.

Ils en parlent

« Les travaux menés au sein du Consortium PS25 ont confirmé l'émergence d'une filière de recyclage du polystyrène avec retour au contact alimentaire en France. Cette initiative qui associe tous les acteurs de la chaîne de valeur démontre notre capacité à accélérer ensemble pour construire une filière pérenne et atteindre ainsi les objectifs français en termes d'économie circulaire. » - General Mills- Yoplait

"Les produits de volaille sont majoritairement emballés dans des barquettes en XPS, qui est l'emballage plastique le plus léger du marché. LDC met tous ses efforts dans le Consortium pour qu'une filière de recyclage voie rapidement le jour et que nous conservions ainsi l'avantage de ce matériau très léger" – Groupe LDC